

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00450

Numéro SIREN : 424 926 228

Nom ou dénomination : 2MA2P

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2022 sous le numéro de dépôt 1297



**SARL 2MA2P**

Fabrication et négoce

Rue Denis Papin

ZI de Brais

44600 ST NAZAIRE

Siret : 42492622800018

**Etats Financiers**

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Comptes certifiés  
conformes

# Etats Financiers



## Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	137 157	129 699	7 458	7 991
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	492 201	401 651	90 549	27 489
Autres immobilisations corporelles	91 301	85 066	6 234	2 745
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 688		10 688	10 688
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>732 345</b>	<b>616 416</b>	<b>115 929</b>	<b>49 913</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	438 586	25 000	413 586	376 290
En-cours de production (biens et services)	124 093		124 093	153 413
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	664 810	59 915	604 895	613 695
Autres créances	64 376		64 376	82 926
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	654 582		654 582	594 612
Charges constatées d'avance (3)	40 018		40 018	24 200
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 986 465</b>	<b>84 915</b>	<b>1 901 550</b>	<b>1 845 137</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 718 811</b>	<b>701 332</b>	<b>2 017 479</b>	<b>1 895 049</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

## Bilan Passif

30/09/2021 30/09/2020

**CAPITAUX PROPRES**

Capital	73 440	73 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 650	7 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	849 169	851 985
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>135 854</b>	<b>77 184</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>1 066 113</b>	<b>1 010 259</b>

**AUTRES FONDS PROPRES**

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total II</b>		

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		

**DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	193 113	224 499
Emprunts et dettes diverses (3)		2 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	56 377	26 066
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 111	388 741
Dettes fiscales et sociales	191 419	230 190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 346	12 795
Produits constatés d'avance (1)		
<b>Total IV</b>	<b>951 366</b>	<b>884 791</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>2 017 479</b>	<b>1 895 049</b>

(1) Dont à plus d'un an (a) 145 551 39 405

(1) Dont à moins d'un an (a) 749 438 819 319

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque 1 264 1 164

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

## Compte de Résultat

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	4 278 986	3 301 272
Production vendue (services)	49 907	57 616
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 328 893</b>	<b>3 358 889</b>
Dont à l'exportation		
Production stockée	-29 321	45 231
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	62 076	65 594
Autres produits	802	1 003
<b>Total I</b>	<b>4 362 451</b>	<b>3 470 716</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 175 902	1 583 281
Variations de stock	-62 297	34 758
Autres achats et charges externes (a)	988 434	850 088
Impôts, taxes et versements assimilés	27 134	30 065
Salaires et traitements	834 786	743 170
Charges sociales	165 797	137 416
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 969	17 880
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	31 772	11 368
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	24 574	1 030
<b>Total II</b>	<b>4 207 073</b>	<b>3 409 056</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>155 378</b>	<b>61 660</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 761	1 098
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>1 761</b>	<b>1 098</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 329	280
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>1 329</b>	<b>280</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>432</b>	<b>818</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>155 810</b>	<b>62 478</b>

## Compte de Résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		15 582
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		<b>15 582</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	10 794	876
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>10 794</b>	<b>876</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-10 794</b>	<b>14 706</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	9 161	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>4 364 211</b>	<b>3 487 396</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>4 228 357</b>	<b>3 410 212</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>135 854</b>	<b>77 184</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	16 900	16 900
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

**2MA2P**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 73 440 euros**  
**Siège social : Zone Industrielle de Brais**  
**Rue Denis Papin**  
**44600 ST NAZAIRE**  
**424 926 228 RCS SAINT NAZAIRE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 31 JANVIER 2022**  
**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021**

**DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à **135 854,40 euros** de la manière suivante :

**Bénéfice de l'exercice ..... 135 854,40 euros**

**- La somme de..... 16 311,00 euros**  
**à titre de dividendes prioritaires**  
**aux 1 420 parts sociales assorties d'un dividende prioritaire**  
**soit environ 11,48 euros par part sociale**

**- La somme de..... 104 747,60 euros**  
**à titre de dividendes aux associés**  
**dont les parts sociales ne sont pas assorties d'un dividende prioritaire**  
**soit environ 15,54 euros par part sociale**

**- le solde de ..... 14 795,80 euros**  
**en totalité au crédit du comptes « Autres Réserves »**  
**qui s'élève ainsi à 863 964,60 euros.**

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,



- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 121 058,60 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Revenu distribué</i>	<i>Revenu éligible</i>	<i>Revenu non éligible</i>
30/09/2020	80 000 €	80 000 €	/
30/09/2019	80 000 €	80 000 €	/
30/09/2018	/	/	/

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2022**

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

Certifié conforme  
**La Gérance**

